



# Le Saint-Siège

---

PELLEGRINAGGIO APOSTOLICO IN AUSTRALIA

***DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II  
AI MEMBRI DEL PARLAMENTO AUSTRALIANO A CAMP HILL \****

*Canberra (Australia), 24 novembre 1986*

Discours au Premier Ministre d'AUSTRALIE, S.E.M. Robert James LEE HAWKE, et à des représentants du monde politique australien

*Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,*

1. Vous me faites un grand honneur en m'accueillant si chaleureusement, et je vous remercie, monsieur Hawke et monsieur Howard, de vos paroles si aimables et prévenantes. Mesdames et messieurs, c'est un grand honneur pour moi de vous rencontrer tous. On peut dire que vous êtes des experts dans l'art du gouvernement démocratique. Aussi, en vous saluant, je salue aussi tous ceux qui, portant la responsabilité des lois, de leur administration et de leur interprétation, promeuvent le bien-être et le bien commun de toute la population de ce vaste pays.

Je souhaite redire ma gratitude pour l'invitation qui m'a été faite par le gouvernement australien et exprimer ma profonde reconnaissance pour tout ce qui a été accompli afin de faciliter ma visite. Je souhaite prendre acte des nombreuses réalisations de l'Australie, connaître de plus près le tissu de sa vie, et partager de manière plus intime les espoirs de son peuple. Commençant ici à Canberra, je souhaite offrir partout où j'irai un message d'encouragement, de respect et d'amour fraternel.

2. Je rends visite à votre pays en tant que premier pasteur de l'Église catholique, et je me réjouis de ce que l'harmonie, l'amitié et la coopération aient été la caractéristique des relations entre le « Commonwealth d'Australie et le Saint-Siège aussi bien avant qu'après l'instauration des relations diplomatiques. J'apprécie grandement la courtoisie de l'accueil que vous me réservez aujourd'hui. Je sais quelle estime vous portez au principe de la liberté religieuse pour tous ceux qui vivent dans ce pays. Le nombre des catholiques dans la population et leur présence dans la quasi-totalité des zones de la vie australienne sont un exemple de la manière dont cette liberté religieuse - si fondamentale parmi les libertés - est

respectée ici. Je prie pour que vous protégiez toujours ce droit à la liberté religieuse, pour que vous soyez vigilants dans la défense du fondement même de ce droit et de tout droit humain, qui est et sera toujours la dignité de la personne humaine (cf. *Dignitatis humanae*, 2). Comme vous le savez, le principe de la dignité inviolable de tous les êtres humains est, dans un État démocratique, un principe toujours plus élevé que celui de l'opinion de la majorité. En effet, toutes les démocraties connaîtront éventuellement le succès ou l'insuccès dans la mesure même où elles défendent et promeuvent vraiment les droits de tous les hommes, y compris ceux des minorités.

3. Mesdames et messieurs, nous parlons un langage commun de respect pour la personne humaine, que cette personne soit toute proche ou se trouve dans quelque endroit éloigné de notre planète, et je souhaite qu'avec l'aide de Dieu nos paroles et nos actes puissent obtenir quelque chose de durable dans la cause des droits de l'homme. Le défi est immense: promouvoir à tous les niveaux une société juste, qui sera à son tour la base d'une paix véritable; défendre les membres faibles et vulnérables de la société; éliminer le racisme et toute autre discrimination où qu'elle se trouve; protéger et aider la famille dans ses besoins; aider à assurer du travail aux chômeurs, spécialement aux chefs de famille et aux jeunes; aider tous ceux qui sont dans le besoin dans leurs efforts pour mener une vie pleinement humaine.

En tant que pasteur de tous les catholiques australiens, je leur demande instamment - et je m'adresse aussi à tous les hommes de bonne volonté - de coopérer avec leurs gouvernements, individuellement et dans les associations adéquates, pour atteindre ces objectifs.

4. On m'a informé que l'Australie s'est engagée, par ses gouvernements successifs, dans un système double d'éducation qui assure de manière idéale aux parents la liberté de choisir le type de scolarité que recevront leurs enfants. Les écoles gouvernementales et non-gouvernementales de ce pays s'efforcent d'aider chaque enfant à grandir et à se développer physiquement, socialement et intellectuellement. C'est en vérité une très haute mission. Dans le domaine de la santé, votre tradition assure encore un système double d'institutions gouvernementales et non-gouvernementales qui travaillent côte à côte pour le bien-être de toute la communauté. Dans ce domaine également, un grand service a été rendu à la société et on a montré un grand souci du peuple et de ses besoins. Pour l'honneur de l'Australie et le bien de l'humanité, je souhaite que ce service et cette sollicitude se poursuivent et s'accroissent, et respectent toujours la nature inviolable de la vie humaine. Dans le domaine de l'aide sociale, votre pays s'est efforcé, conséquent dans sa conduite, d'aider les plus défavorisés parmi vous: les veuves, les personnes âgées, les chômeurs, les infirmes. L'Australie se préoccupe de son peuple. C'est votre première obligation et je vous félicite de la manière dont les gouvernements fédéraux et les gouvernements de l'État qui se sont succédé, l'ont assurée.

5. En tant que nation, vous avez été généreux envers les plus malchanceux de ce monde. Le grand afflux d'immigrants après la Deuxième Guerre mondiale répondait certes aux besoins de l'Australie, mais il a aussi offert à beaucoup de désespérés la chance de mener une vie pacifique et prospère. Au fil des ans, des motifs humanitaires vous ont poussés à accepter des réfugiés de nombreux pays. Cette ouverture aux besoins des autres a été, est et sera toujours digne d'une très grande estime. Je souhaite aussi vous encourager dans votre disponibilité instinctive à donner « une chance » à tous ceux qui souffrent de l'oppression ou du malheur. Dans le monde d'aujourd'hui, aucun pays ne peut s'isoler ou demeurer indifférent aux besoins des autres. Aussi je prends la liberté de vous demander, à vous qui avez tant reçu de Dieu, quelque chose de plus qu'une réponse généreuse aux crises qui affligent d'autres peuples. Prenez l'initiative d'aller à la rencontre des autres peuples partout. Vous êtes une partie très importante d'un monde qui a besoin de faire

l'expérience de la réconciliation et de la solidarité. Il a besoin d'hommes et de femmes qui soient prêts à se sacrifier pour les autres plutôt que de sacrifier les autres à une cause. Si ma présence parmi vous et mes paroles peuvent aider à promouvoir une société dans laquelle les hommes se traitent toujours les uns les autres avec un respect et un amour authentiques, alors je penserai que mon voyage a été un réel service.

6. Conformément aux principes posés par les artisans de votre Constitution, l'Église ne revendique aucun traitement institutionnel spécial. Cependant, elle ne cesse d'insister sur le fait que le légitime pluralisme ne doit pas être confondu avec la neutralité à l'égard des valeurs humaines. C'est pourquoi les membres de l'Église souhaitent faire usage de la possibilité que leur donne le pluralisme démocratique qui caractérise la société australienne, pour proclamer avec insistance ces valeurs qui sont liées à la dignité et aux droits de tout être humain, sans exception. Je souhaite que tous les catholiques et tous vos concitoyens vous invitent, par leur voix et par leurs votes, à faire en sorte que rien ne soit fait par le corps législatif pour miner ces valeurs. Au contraire, puissent ces valeurs devenir toujours plus étroitement imbriqués dans le tissu législatif qui donne sa forme à la société australienne! Je souhaite que toute votre activité politique favorise la promotion d'une civilisation caractérisée par le partage, la solidarité et l'amour fraternel, la seule civilisation digne de l'homme. Les seules bases solides d'une telle civilisation sont le respect de la vie humaine depuis le moment de sa conception et en toutes les phases de son pèlerinage terrestre, le respect de tous les droits fondamentaux de la personne humaine, et la justice et l'équité véritables dans la préoccupation du bien commun

7. En ce qui concerne la situation mondiale, et connaissant vos efforts politiques et diplomatiques, j'aimerais ajouter quelques mots sur un sujet d'une importance vitale pour tous les peuples du monde: le besoin urgent d'un désarmement adéquat et de la paix mondiale. Je sais que l'Australie a montré un intérêt spécial à cet égard, nommant même un ambassadeur ad hoc. Au commencement de cette année, proclamée par les Nations Unies Année internationale de la paix, j'ai renouvelé mon engagement et celui de toute l'Église catholique envers la cause de la paix, exprimée ainsi: « La paix est une valeur sans frontières. Nord-Sud, Est-Ouest, partout un seul peuple uni dans une seule paix (1).

» Permettez-moi de souligner deux domaines d'action qui sont particulièrement efficaces pour contribuer à la paix: la défense des droits de l'homme et les efforts pour le développement des peuples. Ces domaines touchent au fondement même de la paix. Aussi longtemps que ces éléments font défaut à un niveau quelconque, la paix est imparfaite et la paix mondiale est en péril. Tout ce qui protège les droits de l'homme, tout ce qui promeut la dignité humaine par le développement intégral, mène à la paix. Mesdames et messieurs: comme serviteurs et responsables de la démocratie, vous êtes dans une excellente position pour contribuer à la très grande cause de la paix mondiale.

Oui, chers amis, vous avez vraiment la possibilité d'exercer une grande influence pour le bien de l'humanité. Le bien-être de cette nation, et, dans une certaine mesure, de toutes les nations, dépend de l'effort conscient de chaque personne ici. Ensemble, allez de l'avant ! Avec l'aide de Dieu, vous pouvez accomplir sa volonté sur vous et apporter – chacun d'entre vous – votre contribution à la paix du monde.

« Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix. Là où se trouve la haine, que je mette l'amour; là où se trouve l'offense, que je mette le pardon; là où se trouve le doute, que je mette la foi; là où se trouve le désespoir, que je mette l'espérance; là où se trouvent les ténèbres, que je mette la lumière; là où se trouve la tristesse, que je mette la joie. O divin Maître, fais que je ne cherche pas tant d'être consolé que de consoler ; d'être compris que de comprendre; d'être aimé que d'aimer; car c'est en donnant que nous recevons; c'est en pardonnant que nous sommes pardonnés, et c'est

en mourant que nous naissons à la vie éternelle.

---

»

\**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 50 pp. 12, 13. *La Documentation catholique*, 1987 n.1932 pp.52-54. © Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana